

2SF – Société des Services Fiduciaires

Société par actions simplifiée au capital de 161.215.200 euros
Siège social : 3, Avenue du Stade de France – 93200 Saint Denis
915 166 045 RCS Bobigny
(la « **Société** »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 juin 2025**

Les soussignés :

BNP PARIBAS, société anonyme au capital de 2.261.621.342 euros, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 662 042 449, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Christophe ALIOME dûment habilité aux fins des présentes ;

EURO-INFORMATION, société par action simplifiée, au capital de 53.212.140 euros, dont le siège social est situé 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67000 Strasbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Frantz RUBLE dûment habilité aux fins des présentes ; et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, société anonyme au capital social de 1.000.395.971,25 euros, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 120 222, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Clément HOUCKE dûment habilités aux fins des présentes ;

Ci-après dénommés ensemble les « **Associés** »,
Seuls associés de la Société,

Ont pris les décisions suivantes :

Première décision

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les Associés approuvent les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 0 euros.

En conséquence, ils donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

Le Produit Net Bancaire (PNB) de 2SF pour l'année écoulée étant de 68.939.077,04 euros, le résultat est de 0 €.

Les associés décident d'affecter ce bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 0 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Aucun dividende ne sera versé aux associés au titre de cet exercice.

Troisième décision

Les associés, à l'exception d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en sa qualité de « personne intéressée », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes qu'ils reconnaissent avoir eu en temps utile, établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent :

- Le Contrat d'assistance qualifications GABEO entre 2SF- Société de Services Fiduciaires, et Euro Information Services (EIS) signée le 20 septembre 2024. La convention est conclue pour une durée expirant le 30 juin 2032.

Quatrième décision

Les associés, à l'exception d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en leur qualité de « personnes intéressées », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes qu'ils reconnaissent avoir eu en temps utile, établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent:

- Le Contrat de Maintenance N0/N1 entre 2SF - Société de Services Fiduciaires et Euro Information signé le 18 septembre 2024. Ce contrat a été conclu pour une durée expirant le 31 décembre 2027.

Cinquième décision

Les associés, à l'exception d'Euro Information ne prenant pas part à cette décision en sa qualité de « personne intéressée », après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes qu'ils reconnaissent avoir eu en temps utile, établi en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce et mentionnant la convention suivante de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuvent :

- Le Contrat Plateforme chèques entre 2SF - Société de Services Fiduciaires et Euro Information signé le 16 septembre 2024. Ce contrat est conclu pour une durée expirant le 30 juin 2032.

Sixième décision

Les associés approuvent le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Septième décision

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous signature privée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Le présent acte est signé le 30 juin 2025, par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), conformément aux articles 1366 à 1368 du Code civil, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une signature manuscrite.

DocuSigned by:

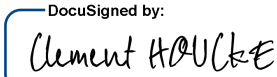
2BF2C8A853424BB...

BNP PARIBAS
dûment représentée par
Monsieur Christophe ALIOME

DocuSigned by:

5CC6336C665249D...

EURO-INFORMATION
dûment représentée par
Monsieur Frantz RUBLE

DocuSigned by:

C641A19A04A8492...

SOCIETE GENERALE
dûment représentée par
Monsieur Clément HOUCKE



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

2SF - Société des services Fiduciaires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
2SF - Société des services Fiduciaires
3 AVENUE DU STADE DE FRANCE - 93210 SAINT-DENIS
Ce rapport contient 14 pages
Référence : GB-252-032

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

2SF - Société des services Fiduciaires

3 AVENUE DU STADE DE FRANCE - 93210 SAINT-DENIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société 2SF - Société des services fiduciaires,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2SF - Société des services fiduciaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3-1- « Les immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des immobilisations incorporelles ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note 3-1- de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 11 juin 2025

KPMG SA

Paris La Défense, le 11 juin 2025

Guillaume Becker

Associé

Arnaud Bourdeille

Associé

Compte de résultat

		2 024	2 023
Intérêts et charges assimilés (ch. Fin découvert et emprunt)	EUR	- 347 574	- 240 907
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	- 229 676	- 240 907
Charges financières - Compte courant associés	EUR	- 481 979	-
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	- 393 514	-
Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)	EUR	-	-
Commissions (produits)	EUR	757 594	8 418
Autres produits d'exploitation bancaire (Refacturation BQ)	EUR	69 639 031	28 096 259
dont BNPP	EUR	18 426 571	7 846 611
dont EI	EUR	29 323 851	11 200 935
dont SG	EUR	22 131 818	9 048 713
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	- 352 380	- 24 913
Produit net bancaire	EUR	68 939 077	27 838 857
Charges générales d'exploitation (coûts d'exploitation)	EUR	- 68 939 077	- 27 838 857
Salaires	EUR	- 1 322 363	-
Médecine du travail	EUR	- 5 296	-
Locations	EUR	- 763 450	- 183 078
Location mobilière	EUR	- 149 705	- 32 182
Location immobilière	EUR	- 613 744	- 150 896
Restauration	EUR	- 21 218	- 2 823
Formation	EUR	-	- 2 300
Interim	EUR	- 96 242	-
MAD	EUR	- 5 526 739	- 4 629 417
dont MAD BNPP	EUR	- 2 020 115	- 1 964 256
dont MAD EI	EUR	- 2 050 854	- 1 673 113
dont MAD SG	EUR	- 1 455 770	- 992 048
Voyages et déplacements	EUR	- 194 597	- 119 495
Frais de mission et Réception	EUR	- 1 530	- 4 372
Honoraires	EUR	- 7 901 463	- 6 716 362
Honoraires, consulting	EUR	- 7 839 668	- 6 423 216
Honoraires, prestations informatiques	EUR	-	-
Honoraires, contentieux	EUR	- 95	- 234 138
Honoraires CAC	EUR	- 61 700	- 59 008
Entretien locaux	EUR	- 22 088	- 14 702
Entretien maintenance matériel Informatique	EUR	- 793 030	- 4 109
Entretien maintenance logiciels	EUR	- 43 965 016	- 15 149 917
Charges diverses TDF	EUR	- 757 673	- 221 730
Cotisations	EUR	- 33 799	- 12 294
Abonnements	EUR	- 165 508	- 13 278
Frais de communication	EUR	- 7 669	- 117 061
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	- 154 166	- 12 228
Consommables	EUR	- 709 877	-
Primes d'assurance	EUR	- 101 231	- 33 963
Aut prestations	EUR	- 141 315	-
Gardiennage	EUR	- 28 504	-
CVAE	EUR	- 5 615	- 18
C3S	EUR	- 80 680	- 14 600
CFE	EUR	- 11 526	- 4 586
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp. et corp.	EUR	- 6 128 482	- 582 523
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp.	EUR	- 5 881 292	- 578 432
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations corp.	EUR	- 247 191	- 4 091
Résultat brut d'exploitation	EUR	0	0
Coût du risque	EUR	0	0
Résultat d'exploitation	EUR	0	0
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0
Résultat courant avant impôts	EUR	0	0
Résultat exceptionnel	EUR	0	0
Impôt sur les bénéfices	EUR	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0
Résultat Net	EUR	0	0

Actif

Comptes ordinaires (CIC)	EUR	7 720 423	3 435 672
Compte de cantonnement	EUR	1 022 559	-
Immobilisations Incorporelles - Net	EUR	42 413 916	44 026 305
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	5 083 809	32 687
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	8 150 897	470 593
Immobilisations corporelles en cours	EUR	11 894 290	361 701
Autres Actifs (cash)	EUR	29 085 513	1 194 410
Autres débiteurs divers	EUR		
<i>Autres débiteurs</i>	EUR	326 650	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	EUR	8 335 561	9 765 125
<i>Autres - TVA</i>	EUR	6 000 361	2 112 908
Charges constatées d'avance	EUR	121 686	56 583
TOTAL ACTIF	EUR	120 155 665	61 455 984

Passif

Capital souscrit	EUR	39 000 000	39 000 000
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	-	-
Réserves	EUR	-	-
Ecarts de Réévaluation	EUR	-	-
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	-	-
Report à nouveau (+/-)	EUR	-	-
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	-	-
Capitaux Propres	EUR	39 000 000	39 000 000
Banques Centrales, CCP	EUR	-	-
Dettes représentées par un titre (Dettes LT découvert/Emprunt)	EUR	-	-
<i>Autorisation de découvert - FdP</i>	EUR	-	11 472 157
<i>Compte courant associés - FdP</i>	EUR	30 000 000	-
<i>Emprunt - Financement du cash dans les ATMs - FdP</i>	EUR	24 300 000	-
Comptes de paiement		1 018 729	-
Autres créditeurs divers	EUR	25 836 935	10 983 828
Provisions pour risques et Charges	EUR	0	0
Dettes subordonnées	EUR	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	EUR	0	0
TOTAL PASSIF	EUR	120 155 665	61 455 984

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

I- Faits caractéristiques de l'exercice :

La société des services fiduciaires 2SF a été créée suite au rapprochement du Crédit Mutuel / CIC, de Société Générale et de BNP Paribas. Filiale commune des 3 groupes à hauteur d'un 1/3 du capital pour chaque banque, elle a été créée en juillet 2022 avec un capital de 12 M€.

La création de 2SF a pour but de garantir une offre complète de services bancaires de proximité commune aux 3 enseignes bancaires en mutualisant l'ensemble de leurs automates en France métropolitaine et à Monaco afin d'en faciliter l'accès aux clients grâce à une densité de couverture géographique plus importante et d'en optimiser la gestion.

L'année 2024 a été marquée par la signature des premiers contrats avec les principaux fournisseurs à savoir : les transporteurs de fonds, les schémas monétiques, les mainteneurs, ...).

Durant cette année, l'activité de 2SF a continué sa montée en puissance notamment par :

- La mise en production des premiers dépôts de billet, de monnaie et de chèques ;
- La migration des premières agences des banques avec des automates de dépôts et de retraits (billet et monnaie) et des automates de dépôts de chèques en plus de la migration des automates de retrait « hors site » déjà entamée fin 2023 ;
- L'arrivée de ses premiers salariés. Afin de soutenir la croissance de son activité, 2SF a augmenté ses effectifs passant de 45 fin 2023 à 75 fin 2024 (y compris les mises à disposition des banques).

II- Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation regroupés dans le règlement ANC 2014-07 relatif aux comptes des Etablissements du secteur bancaire, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables).

Quant aux règles de refacturation aux actionnaires, 2SF fait la distinction entre les coûts de build et du run. Les coûts de build donc de construction de la solution Cash-Services sont soit immobilisés (droit d'entrée Gabeo...) et leurs amortissements comme les autres coûts de build sont passés en charges et refacturés à 1/3 à chacun des actionnaires. Les coûts de run sont soit immobilisés (achats d'ATM...) et

leurs amortissements comme les autres coûts de run sont passés en charges et refacturés au prorata de l'activité clients de chacun des actionnaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III- Notes sur le Bilan : Actif

3-1- Les Immobilisations :

3-1-1- Précisions

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les immobilisations incorporelles dites « solutions informatiques » et utilisées en l'état ont été comptabilisées conformément au règlement ANC n° 2023-05 du 10 novembre 2023 relatif aux solutions informatiques.

Les amortissements pour dépréciations sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations à savoir :

	Durée d'amortissement
- Droit d'entrée (GABEO - GIE CB)	9
- Solutions informatiques	5
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	3
- Matériel informatique	8
- Matériel de bureau	5
- AAI d'exploitation	10
- Mobilier d'exploitation	5

3-1-2- Détail des immobilisations

Le poste Immobilisations représente principalement des immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations incorporelles, déjà en amortissement ou en immobilisation en cours, correspondent au droit d'entrée GABEO et à des développements IT pour 50.6M€.
- Les immobilisations corporelles, déjà en amortissement ou en immobilisations en cours, sont principalement des achats d'ATM pour 17 M€.

	Immobilisations valeur brute	Amorti.	Immobilisation s valeur nette 2024	Immobilisations valeur nette 2023
Immo. Incorporelles et corporelles				
- Droit d'entrée (GABEO - GIE CB)	44 537 012	- 5 816 141	38 720 871	43 962 578
- Solutions informatiques	1 806 541	- 273 841	1 532 700	39 710
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	2 530 086	- 369 741	2 160 345	24 017
- Matériel de bureau et informatique	4 120 109	- 128 389	3 991 719	9 403
- AAI d'exploitation	1 158 867	- 110 791	1 048 077	15 583
- Mobilier d'exploitation	56 114	- 12 102	44 013	7 701
Immo. en cours Incorporelles et corporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours	8 150 897		8 150 897	470 593
- Immobilisations corporelles en cours	11 894 290		11 894 290	361 701
	74 253 916	- 6 711 005	67 542 911	44 891 286

3-2- Trésorerie et comptes de paiement :

La trésorerie propre à 2SF représente 7.7M€. En plus de ses comptes bancaires ordinaires, 2SF gère également un compte de cantonnement de 1 M€ où elle cantonne les fonds détenus par les banques partenaires sur leurs comptes de paiement ouverts dans les livres de 2SF.

Trésorerie et comptes de paiement	2024	2023
<i>Comptes ordinaires (CIC)</i>	7 720 423	3 435 672
<i>Compte de cantonnement</i>	1 022 559	-
- compte de paiement BNPP	949 840	-
- compte de paiement EI	72 530	-
- compte de paiement SG	190	-
	8 742 982	3 435 672

3-3- Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont à moins d'un an, elles correspondent au montant des factures émises par 2SF aux trois banques partenaires au titre du 4eme trimestre 2024 et non encore réglées à la clôture de cet exercice.

Clients et comptes rattachés	2024	2023
Client BNPP	2 193 011	2 268 141
Client EI	3 475 703	4 105 729
Client SG	2 666 847	2 998 343
	8 335 561	9 372 213

3-4- Autres créances :

Les autres créances correspondent principalement à des créances fiscales à savoir un crédit de TVA, de la TVA déductible et de la TVA latente sur les factures fournisseurs pour 6M€.

Nature des créances	2024	2023
Crédit de TVA	2 984 495	500 836
TVA déductible sur ABS-IMMO	1 791 224	-
TVA latente sur factures fournisseurs	1 224 642	1 612 071
	6 000 361	2 112 907

3-5- Charges constatées d'avance :

Les charges constatées d'avance sont essentiellement des frais d'assurance couvrant la période de 2024-2025.

Charges constatées d'avance	2024
Assurance R. C. Professionnelle	6 293
Assurance Multirisque bureaux	7 324
Assurance R. C. Exploitation	3 973
Assurance Cyber	104 095
	121 685

IV- Note sur le Bilan : Passif

4-1- Capital social :

Le capital social de la société s'élève à trente-neuf millions d'euros (39 000 000 €) et est composé de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de cent euros (100 €) chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

Associé	Nombre d'actions de la société	% de détention
BNP Paribas	130 000	33,33%
Euro-Information	130 000	33,33%
Société Générale	130 000	33,33%
TOTAL	390 000	100%

4-2- Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs correspondent principalement à la facturation par EI du RUN GABEO, à la facturation des frais de consulting, des achats de consommables, des frais de TDF, et enfin la facturation des collaborateurs mis à disposition par les trois banques partenaires.

Fournisseurs et comptes rattachés	2024	2023
Dettes fournisseurs	7 279 609	6 591 061
Factures non parvenues	16 915 161	2 820 505
	24 194 770	9 411 566

4-3- Dettes financières :

Les dettes financières correspondent principalement à des emprunts contractés auprès des banques partenaires pour le financement du cash dans les ATM, ou bien des avances en compte courant d'associés versés également par les banques partenaires.

Dettes financières	2024	2023
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs	24 300 000	-
- BNPP	8 100 000	-
- EI	8 100 000	-
- SG	8 100 000	-
Comptes courants d'associés	30 000 000	-
- BNPP	10 000 000	-
- EI	10 000 000	-
- SG	10 000 000	-
	54 300 000	-

V- Note sur le Produit net bancaire :

5-1- Détail du Produit net bancaire :

Le chiffre d'affaires sur 2024 est de l'ordre de 69.6 M€ facturé aux trois actionnaires. Il correspond à la refacturation de l'ensemble des dépenses engagées par 2SF pour 2024 (mise à disposition des collaborateurs, honoraires, frais de gestion) dont nous retrouvons le détail ci-dessous.

2SF a perçu également 0.8 M€ de commissions interbancaires pour les retraits effectués par des clients en dehors de ceux des banques partenaires sur les automates migrés.

PNB	2024	2023
Produits refacturation :	69 639 031	28 096 259
dont BNPP	18 426 571	7 846 611
dont EI	29 323 851	11 200 935
dont SG	22 131 818	9 048 713
Commissions	757 594	8 418
Charges financières	- 1 105 168	- 240 907
Charges financières – Autoris. de découvert	- 229 676	- 240 907
Charges financières – C.C.A	- 481 979	-
Charges financières - Emprunt	- 393 514	-
Autres charges d'exploitation bancaire	- 352 380	- 24 913
	68 939 077	27 838 857

5-2- Détail des charges d'exploitation :

Nature des charges	2024	2023
Salaires	1 423 900	-
Consulting	7 839 668	6 482 225
Mise à disposition	5 526 739	4 629 417
Locations	763 450	183 078
Prestations informatiques	793 030	-
Maintenance logiciels	43 965 016	15 154 026
Honoraires CAC	61 700	59 008
TDF	757 673	-
Consommables	709 877	-
Primes d'assurance	101 231	33 963
Divers	868 310	1 297 140
	62 810 594	27 838 857

5-3- Résultat :

Le résultat net après impôts de 2SF de l'exercice 2024, est de 0,0 M€.

VI- Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis la clôture de l'exercice, l'opération d'apports (environ 122,2M€), par les trois banques actionnaires, d'automates, d'AAI (agencements, aménagements et installations) des Hors Sites, des titres NIT Telecom et de cash va avoir lieu. Cette opération va générer une augmentation du capital de 2SF d'un montant équivalent.

VII- NOTES :

- Etant donné que 2SF est dans une période de forte croissance, la comparaison entre les 2 périodes 2023-2024 ne semble pas pertinente ;
- Pas de charges non déductibles fiscalement à mentionner ;
- Pas d'engagements hors bilans à mentionner ;
- Les transactions significatives effectuées par 2SF avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

Compte de résultat

		2 024	2 023
Intérêts et charges assimilés (ch. Fin découvert et emprunt)	EUR	- 347 574	- 240 907
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	- 229 676	- 240 907
Charges financières - Compte courant associés	EUR	- 481 979	-
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	- 393 514	-
Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)	EUR	-	-
Commissions (produits)	EUR	757 594	8 418
Autres produits d'exploitation bancaire (Refacturation BQ)	EUR	69 639 031	28 096 259
dont BNPP	EUR	18 426 571	7 846 611
dont EI	EUR	29 323 851	11 200 935
dont SG	EUR	22 131 818	9 048 713
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	- 352 380	- 24 913
Produit net bancaire	EUR	68 939 077	27 838 857
Charges générales d'exploitation (coûts d'exploitation)	EUR	- 68 939 077	- 27 838 857
Salaires	EUR	- 1 322 363	-
Médecine du travail	EUR	- 5 296	-
Locations	EUR	- 763 450	- 183 078
Location mobilière	EUR	- 149 705	- 32 182
Location immobilière	EUR	- 613 744	- 150 896
Restauration	EUR	- 21 218	- 2 823
Formation	EUR	-	- 2 300
Interim	EUR	- 96 242	-
MAD	EUR	- 5 526 739	- 4 629 417
dont MAD BNPP	EUR	- 2 020 115	- 1 964 256
dont MAD EI	EUR	- 2 050 854	- 1 673 113
dont MAD SG	EUR	- 1 455 770	- 992 048
Voyages et déplacements	EUR	- 194 597	- 119 495
Frais de mission et Réception	EUR	- 1 530	- 4 372
Honoraires	EUR	- 7 901 463	- 6 716 362
Honoraires, consulting	EUR	- 7 839 668	- 6 423 216
Honoraires, prestations informatiques	EUR	-	-
Honoraires, contentieux	EUR	- 95	- 234 138
Honoraires CAC	EUR	- 61 700	- 59 008
Entretien locaux	EUR	- 22 088	- 14 702
Entretien maintenance matériel Informatique	EUR	- 793 030	- 4 109
Entretien maintenance logiciels	EUR	- 43 965 016	- 15 149 917
Charges diverses TDF	EUR	- 757 673	- 221 730
Cotisations	EUR	- 33 799	- 12 294
Abonnements	EUR	- 165 508	- 13 278
Frais de communication	EUR	- 7 669	- 117 061
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	- 154 166	- 12 228
Consommables	EUR	- 709 877	-
Primes d'assurance	EUR	- 101 231	- 33 963
Aut prestations	EUR	- 141 315	-
Gardiennage	EUR	- 28 504	-
CVAE	EUR	- 5 615	- 18
C3S	EUR	- 80 680	- 14 600
CFE	EUR	- 11 526	- 4 586
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp. et corp.	EUR	- 6 128 482	- 582 523
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp.	EUR	- 5 881 292	- 578 432
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations corp.	EUR	- 247 191	- 4 091
Résultat brut d'exploitation	EUR	0	0
Coût du risque	EUR	0	0
Résultat d'exploitation	EUR	0	0
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0
Résultat courant avant impôts	EUR	0	0
Résultat exceptionnel	EUR	0	0
Impôt sur les bénéfices	EUR	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0
Résultat Net	EUR	0	0

Actif

Comptes ordinaires (CIC)	EUR	7 720 423	3 435 672
Compte de cantonnement	EUR	1 022 559	-
Immobilisations Incorporelles - Net	EUR	42 413 916	44 026 305
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	5 083 809	32 687
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	8 150 897	470 593
Immobilisations corporelles en cours	EUR	11 894 290	361 701
Autres Actifs (cash)	EUR	29 085 513	1 194 410
Autres débiteurs divers	EUR		
<i>Autres débiteurs</i>	EUR	326 650	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	EUR	8 335 561	9 765 125
<i>Autres - TVA</i>	EUR	6 000 361	2 112 908
Charges constatées d'avance	EUR	121 686	56 583
TOTAL ACTIF	EUR	120 155 665	61 455 984

Passif

Capital souscrit	EUR	39 000 000	39 000 000
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	-	-
Réserves	EUR	-	-
Ecarts de Réévaluation	EUR	-	-
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	-	-
Report à nouveau (+/-)	EUR	-	-
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	-	-
Capitaux Propres	EUR	39 000 000	39 000 000
Banques Centrales, CCP	EUR	-	-
Dettes représentées par un titre (Dettes LT découvert/Emprunt)	EUR	-	-
<i>Autorisation de découvert - FdP</i>	EUR	-	11 472 157
<i>Compte courant associés - FdP</i>	EUR	30 000 000	-
<i>Emprunt - Financement du cash dans les ATMs - FdP</i>	EUR	24 300 000	-
Comptes de paiement		1 018 729	-
Autres créditeurs divers	EUR	25 836 935	10 983 828
Provisions pour risques et Charges	EUR	0	0
Dettes subordonnées	EUR	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	EUR	0	0
TOTAL PASSIF	EUR	120 155 665	61 455 984

*Certifié
conforme à
l'original*



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

*Fournier
shiner
Président*

I- Faits caractéristiques de l'exercice :

La société des services fiduciaires 2SF a été créée suite au rapprochement du Crédit Mutuel / CIC, de Société Générale et de BNP Paribas. Filiale commune des 3 groupes à hauteur d'un 1/3 du capital pour chaque banque, elle a été créée en juillet 2022 avec un capital de 12 M€.

La création de 2SF a pour but de garantir une offre complète de services bancaires de proximité commune aux 3 enseignes bancaires en mutualisant l'ensemble de leurs automates en France métropolitaine et à Monaco afin d'en faciliter l'accès aux clients grâce à une densité de couverture géographique plus importante et d'en optimiser la gestion.

L'année 2024 a été marquée par la signature des premiers contrats avec les principaux fournisseurs à savoir : les transporteurs de fonds, les schémas monétiques, les mainteneurs, ...).

Durant cette année, l'activité de 2SF a continué sa montée en puissance notamment par :

- La mise en production des premiers dépôts de billet, de monnaie et de chèques ;
- La migration des premières agences des banques avec des automates de dépôts et de retraits (billet et monnaie) et des automates de dépôts de chèques en plus de la migration des automates de retrait « hors site » déjà entamée fin 2023 ;
- L'arrivée de ses premiers salariés. Afin de soutenir la croissance de son activité, 2SF a augmenté ses effectifs passant de 45 fin 2023 à 75 fin 2024 (y compris les mises à disposition des banques).

II- Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation regroupés dans le règlement ANC 2014-07 relatif aux comptes des Etablissements du secteur bancaire, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III- Notes sur le Bilan : Actif

3-1- Les Immobilisations :

Le poste Immobilisations représente principalement des immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations incorporelles, déjà en amortissement ou en immobilisation en cours, correspondent au droit d'entrée GABEO et à des développements IT pour 50.6M€.
- Les immobilisations corporelles, déjà en amortissement ou en immobilisations en cours, sont principalement des achats d'ATM pour 17 M€.

	Immobilisations valeur brute	Amortissements	Immobilisations valeur nette
Immo. Incorporelles et corporelles			
- Droit d'entrée (GABEO - GIE CB)	44 537 012	- 5 816 141	38 720 871
- Logiciels informatiques	1 806 541	- 273 841	1 532 700
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	2 530 086	- 369 741	2 160 345
- Matériel de bureau et informatique	4 120 109	- 128 389	3 991 719
- AAI d'exploitation	1 158 867	- 110 791	1 048 077
- Mobilier d'exploitation	56 114	- 12 102	44 013
Immo. en cours Incorporelles et corporelles			
- Immobilisations incorporelles en cours	8 150 897		8 150 897
- Immobilisations corporelles en cours	11 894 290		11 894 290
	74 253 916	- 6 711 005	67 542 911

3-2- Trésorerie et comptes de paiement :

La trésorerie propre à 2SF représente 7.7M€. En plus de ses comptes bancaires ordinaires, 2SF gère également un compte de cantonnement de 1 M€ où elle cantonne les fonds détenus par les banques partenaires sur leurs comptes de paiement ouverts dans les livres de 2SF.

Trésorerie et comptes de paiement	2024
Comptes ordinaires (CIC)	7 720 423
Compte de cantonnement	1 022 559
- compte de paiement BNPP	949 840
- compte de paiement EI	72 530
- compte de paiement SG	190
	8 742 982

3-3- Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont à moins d'un an, elles correspondent au montant des factures émises par 2SF aux trois banques partenaires au titre du 4eme trimestre 2024 et non encore réglées à la clôture de cet exercice.

Clients et comptes rattachés	2024
Client BNPP	2 193 011
Client EI	3 475 703
Client SG	2 666 847
	8 335 561

3-3- Autres créances :

Les autres créances correspondent principalement à des créances fiscales à savoir un crédit de TVA, de la TVA déductible et de la TVA latente sur les factures fournisseurs pour 6M€.

Nature des créances	2024
Crédit de TVA	2 984 495
TVA déductible sur ABS-IMMO	1 791 224
TVA latente sur factures fournisseurs	1 224 642
	6 000 361

3-4- Charges constatées d'avance :

Les charges constatées d'avance sont essentiellement des frais d'assurance couvrant la période de 2024-2025.

Charges constatées d'avance	2024
Assurance R. C. Professionnelle	6 293
Assurance Multirisque bureaux	7 324
Assurance R. C. Exploitation	3 973
Assurance Cyber	104 095
	121 685

IV- Note sur le Bilan : Passif

4-1- Capital social :

Le capital social de la société s'élève à trente-neuf millions d'euros (39 000 000 €) et est composé de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de cent euros (100 €) chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

Associé	Nombre d'actions de la société	% de détention
BNP Paribas	130 000	33,33%
Euro-Information	130 000	33,33%
Société Générale	130 000	33,33%
TOTAL	390 000	100%

4-2- Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs correspondent principalement à la facturation par EI du RUN GABEO, à la facturation des frais de consulting, des achats de consommables, des frais de TDF, et enfin la facturation des collaborateurs mis à disposition par les trois banques partenaires.

Fournisseurs et comptes rattachés	2024
Dettes fournisseurs	7 279 609
Factures non parvenues	16 915 161
	24 194 770

4-3- Dettes financières :

Les dettes financières correspondent principalement à des emprunts contractés auprès des banques partenaires pour le financement du cash dans les ATM, ou bien des avances en compte courant d'associés versés également par les banques partenaires.

Dettes financières	2024
<i>Emprunt - Financement du cash dans les ATMs</i>	24 300 000
- BNPP	8 100 000
- EI	8 100 000
- SG	8 100 000
<i>Comptes courants d'associés</i>	30 000 000
- BNPP	10 000 000
- EI	10 000 000
- SG	10 000 000
	54 300 000

V- Note sur le Produit net bancaire :

5-1- Détail du Produit net bancaire :

Le chiffre d'affaires sur 2024 est de l'ordre de 69.6 M€ facturé aux trois actionnaires. Il correspond à la refacturation de l'ensemble des dépenses engagées par 2SF pour 2024 (mise à disposition des collaborateurs, honoraires, frais de gestion) dont nous retrouvons le détail ci-dessous.

2SF a perçu également 0.8 M€ de commissions interbancaires pour les retraits effectués par des clients en dehors de ceux des banques partenaires sur les automates migrés.

PNB	2024
Produits refacturation :	69 639 031
dont BNPP	18 426 571
dont EI	29 323 851
dont SG	22 131 818
Commissions	757 594
Charges financières	- 1 105 168
Charges financières - Autorisation de découvert	- 229 676
Charges financières - Compte courant associés	- 481 979
Charges financières - Emprunt	- 393 514
Autres charges d'exploitation bancaire	- 352 380
	68 939 077

5-2- Détail des charges d'exploitation :

Nature des charges	2024
Salaires	1 423 900
Consulting	7 839 668
Mise à disposition	5 526 739
Locations	763 450
Prestations informatiques	793 030
Maintenance logiciels	43 965 016
Honoraires CAC	61 700
TDF	757 673
Consommables	709 877
Primes d'assurance	101 231
Divers	868 310
	62 810 594

5-3- Résultat :

Le résultat net après impôts de 2SF de l'exercice 2024, est de 0,0 M€.

VI- Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis la clôture de l'exercice, l'opération d'apports (environ 122,2M€), par les trois banques actionnaires, d'automates, d'AAI (agencements, aménagements et installations) des Hors Sites, des titres NIT Telecom et de cash va avoir lieu. Cette opération va générer une augmentation du capital de 2SF d'un montant équivalent.

Compte de résultat

		2 024	2 023
Intérêts et charges assimilés (ch. Fin découvert et emprunt)	EUR	- 347 574	- 240 907
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	- 229 676	- 240 907
Charges financières - Compte courant associés	EUR	- 481 979	-
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	- 393 514	-
Revenus des titres à revenu variable (COM retrait & DCC)	EUR	-	-
Commissions (produits)	EUR	757 594	8 418
Autres produits d'exploitation bancaire (Refacturation BQ)	EUR	69 639 031	28 096 259
dont BNPP	EUR	18 426 571	7 846 611
dont EI	EUR	29 323 851	11 200 935
dont SG	EUR	22 131 818	9 048 713
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	- 352 380	- 24 913
Produit net bancaire	EUR	68 939 077	27 838 857
Charges générales d'exploitation (coûts d'exploitation)	EUR	- 68 939 077	- 27 838 857
Salaires	EUR	- 1 322 363	-
Médecine du travail	EUR	- 5 296	-
Locations	EUR	- 763 450	- 183 078
Location mobilière	EUR	- 149 705	- 32 182
Location immobilière	EUR	- 613 744	- 150 896
Restauration	EUR	- 21 218	- 2 823
Formation	EUR	-	- 2 300
Interim	EUR	- 96 242	-
MAD	EUR	- 5 526 739	- 4 629 417
dont MAD BNPP	EUR	- 2 020 115	- 1 964 256
dont MAD EI	EUR	- 2 050 854	- 1 673 113
dont MAD SG	EUR	- 1 455 770	- 992 048
Voyages et déplacements	EUR	- 194 597	- 119 495
Frais de mission et Réception	EUR	- 1 530	- 4 372
Honoraires	EUR	- 7 901 463	- 6 716 362
Honoraires, consulting	EUR	- 7 839 668	- 6 423 216
Honoraires, prestations informatiques	EUR	-	-
Honoraires, contentieux	EUR	- 95	- 234 138
Honoraires CAC	EUR	- 61 700	- 59 008
Entretien locaux	EUR	- 22 088	- 14 702
Entretien maintenance matériel Informatique	EUR	- 793 030	- 4 109
Entretien maintenance logiciels	EUR	- 43 965 016	- 15 149 917
Charges diverses TDF	EUR	- 757 673	- 221 730
Cotisations	EUR	- 33 799	- 12 294
Abonnements	EUR	- 165 508	- 13 278
Frais de communication	EUR	- 7 669	- 117 061
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	- 154 166	- 12 228
Consommables	EUR	- 709 877	-
Primes d'assurance	EUR	- 101 231	- 33 963
Aut prestations	EUR	- 141 315	-
Gardiennage	EUR	- 28 504	-
CVAE	EUR	- 5 615	- 18
C3S	EUR	- 80 680	- 14 600
CFE	EUR	- 11 526	- 4 586
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp. et corp.	EUR	- 6 128 482	- 582 523
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorp.	EUR	- 5 881 292	- 578 432
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations corp.	EUR	- 247 191	- 4 091
Résultat brut d'exploitation	EUR	0	0
Coût du risque	EUR	0	0
Résultat d'exploitation	EUR	0	0
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0
Résultat courant avant impôts	EUR	0	0
Résultat exceptionnel	EUR	0	0
Impôt sur les bénéfices	EUR	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0
Résultat Net	EUR	0	0

Certifié conforme
à l'original
FOURNIER Olivier
Président


2SF - Société des Services Fiduciaires

S.A.S. au capital de 161 215 200 €

915 166 045 R.C.S. Bobigny

3 avenue du Stade de France

93200 Saint-Denis

N° de TVA FR59915166045

Bilan

2 024

2 023

Actif

Comptes ordinaires (CIC)	EUR	7 720 423	3 435 672
Compte de cantonnement	EUR	1 022 559	-
Immobilisations Incorporelles - Net	EUR	42 413 916	44 026 305
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	5 083 809	32 687
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	8 150 897	470 593
Immobilisations corporelles en cours	EUR	11 894 290	361 701
Autres Actifs (cash)	EUR	29 085 513	1 194 410
Autres débiteurs divers	EUR		
Autres débiteurs	EUR	326 650	
Créances clients et comptes rattachés	EUR	8 335 561	9 765 125
Autres - TVA	EUR	6 000 361	2 112 908
Charges constatées d'avance	EUR	121 686	56 583
TOTAL ACTIF	EUR	120 155 665	61 455 984

Passif

Capital souscrit	EUR	39 000 000	39 000 000
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	-	-
Réserves	EUR	-	-
Ecarts de Réévaluation	EUR	-	-
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	-	-
Report à nouveau (+/-)	EUR	-	-
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	-	-
Capitaux Propres	EUR	39 000 000	39 000 000
Banques Centrales, CCP	EUR	-	-
Dettes représentées par un titre (Dettes LT découvert/Emprunt)	EUR	-	-
Autorisation de découvert - FdP	EUR	-	11 472 157
Compte courant associés - FdP	EUR	30 000 000	-
Emprunt - Financement du cash dans les ATMs - FdP	EUR	24 300 000	-
Comptes de paiement		1 018 729	-
Autres créditeurs divers	EUR	25 836 935	10 983 828
Provisions pour risques et Charges	EUR	0	0
Dettes subordonnées	EUR	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	EUR	0	0
TOTAL PASSIF	EUR	120 155 665	61 455 984

Certifié conforme
à l'original

FOURNIER Olivier
Président



2SF - Société des Services Fiduciaires

S.A.S. au capital de 161 215 200 €
915 166 045 R.C.S. Bobigny
3 avenue du Stade de France
93200 Saint-Denis
N° de TVA FR59915166045